

Union Syndicale

UNSA

Finances Publiques



COMPTE RENDU DU CTL EMPLOIS DU 14 JANVIER 2016 (2ème convocation)

Nous avons boycotté le CTL du 05 janvier 2016 et décidé de siéger à celui du 14 janvier (2e convocation) pour signifier notre opposition aux suppressions d'emplois et entendre les explications et justifications de la Direction.

La déclaration liminaire ci-dessous a été lue en début de séance.

Péril dans nos services

Agir pour construire ensemble l'avenir

Au plan national, pour la DGFIP, 2111 E.T.P. supprimés en 2016.

27 emplois de moins en Isère !! Notre département participe largement à cette hécatombe.

Comment se satisfaire une fois encore d'un dossier emplois dont l'unique stratégie consiste à répartir arbitrairement les suppressions de postes décidées en « haut lieu » ?

La notion d'effort réclamée à chacun n'est plus le terme approprié. Une véritable saignée de notre Service Public est en cours. Le malade s'affaiblit et ce ne sont pas les tableaux croisés des charges et des personnes qui les composent qui le relèveront.

Et depuis bien trop longtemps, c'est toujours le même discours de début d'année :

Faire toujours mieux avec moins !!!

Pour expliquer l'injustifiable on nous mélange les humains et les euros, les articles et les déclarations, les foyers fiscaux et les lignes de mandats, bref, on se gargarise une fois de plus de chiffres. Pour qui nous prend-on ?

Les agents DGFIP réclament plus de considération et de respect

Les récentes mesures d'imposition prises par nos "dirigeants" ont obligé nos services à un surcroît de travail non négligeable qui n'a pas été comptabilisé dans les points-charge ayant servi à déterminer ces suppressions d'emplois pour 2016 !!

Il faudrait donc revoir à la hausse les savants calculs qu'on nous propose !!

De sages décisions gouvernementales ont privilégié les emplois dans l'Éducation Nationale, la Justice et l'Armée, actant ainsi des défaillances en personnel au sein de ces ministères. N'attendons pas qu'il en soit de même pour nos services, il sera déjà trop tard !!

Ces réductions d'effectifs pourraient coûter cher à la société

La désertification des services publics dans les zones rurales est de plus en plus croissante. Elle va jusqu'à s'étendre aux villes de moyenne importance par le biais des restructurations, imposées par des coupes budgétaires et humaines.

C'est l'usager et les services qui en subissent les conséquences

Pour les Finances Publiques, il ne s'agit pas de s'en remettre uniquement à l'outil informatique comme le préconise de plus en plus notre direction générale. À la DGFIP aucun outil informatique ne remplacera l'esprit d'analyse et de contrôle du fonctionnaire.

L'Union CFTC Finances Publiques - UNSA et la CFDT refusent ces économies en personnel et en budget qui s'avéreront très vite improductives.

Plus les services se vident, plus la coupe est pleine.

Ces suppressions d'emplois relèvent d'une stratégie délétère pour la Fonction Publique dans son ensemble, autant en termes d'équité fiscale entre les citoyens que pour le service que l'État doit aussi aux collectivités territoriales.

Fidèles aux valeurs d'un service public dont nous voulons être fiers, nous nous engagerons toujours contre ces politiques d'austérité dont les gains ne se confirmeront pas à long terme.

Monsieur le Président, une fois de plus c'est à vous d'agir pour faire remonter et appuyer nos légitimes revendications.

Nous vous demandons officiellement de le faire et de nous en apporter la preuve.

BIS REPETITA : Comme tous les ans, nous avons eu droit à l'exposé des décisions de la Direction ... Nous avons voté CONTRE.

2 points particuliers nous ont interpellés spécifiquement :

- ◆ Un impact fort sur l'équipe départementale de renfort soit 4 emplois en moins.

Il s'agit d'une première dans un contexte de plus en plus difficile : hausse de l'absentéisme, non remplacement des agents, restructurations subies, augmentation des charges de travail et complexification des tâches.

Les services, par ailleurs mis à mal, apprécieront ...

- ◆ Le CDIF de Saint-Marcellin est réduit à peau de chagrin ...
Ne subsistent que 3 agents C.
Quel avenir pour le cadastre à Saint-Marcellin ???

Pour la Direction, les petites structures doivent aussi participer à la répartition des suppressions d'emploi ce qui ne laisse rien présager de bon pour les 2 CTL à venir concernant la réorganisation des services, des structures et du réseau.

Nous avons dénoncé le manque d'anticipation des décisions qui, en raison de délai trop court, pénalise les agents dans leurs choix éventuels de demander une mutation.

Nous déplorons un manque total de visibilité tant sur le plan professionnel que personnel pour l'ensemble des agents.